

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1480100: couperie de poils

En vigueur au 01/04/2014 (Dernière actualisation de la page 22/05/2014)

L'article 7 de la convention collective de travail du 25 février 2014 (n°121.161) abroge les barèmes de la sous-commission paritaire 1480100 à partir du 01/03/2014. Nous présentons cependant ci-dessous, à titre indicatif, les barèmes tels qu'ils auraient été indexés au 01/04/2014 suivant la méthode prévue par la CCT suscitée.

Les salaires des jeunes ont été supprimés à partir du 01/01/2007. En conséquence, la CCT 50 relative à la garantie d'un revenu minimum mensuel moyen aux travailleurs âgés de moins de 21 ans n'est pas d'application pour ces salaires minimums sectoriels (sauf pour les étudiants le cas échéant). La CCT 43 du CNT relative à la garantie d'un revenu minimum mensuel est bien d'application.

1. CATEGORIE: Couperies de poils

Fonction	Régime	
	39 heures	38 heures
1. Messenger	9.5000	9.7500
1a. Chargeur, déchargeur et veilleur de nuit	9.7948	10.0526
2/3. Fendage	9.9072	10.1679
4. Brossage à la main	9.9072	10.1679
5/6. Brossage à la carde mécanique	9.9072	10.1679
6a. Brossage à la carde mécanique	9.0693	9.3080
7. Mouillage des peaux brutes	9.7948	10.0526
8. Dégalage à la main	9.9072	10.1679
9. Dégalage à la main + autres travaux	10.0310	10.2950
10. Dégalage à la machine	9.9468	10.2085
11. Cardage	10.0310	10.2950
12. Vérification du cardage - salaire moyen des ouvriers de la fonction 11		
13. Travail "complet à la main"	10.0310	10.2950
14. Fendage des têtes, 3kg/h	9.9072	10.1679

15. Fendage des têtes, 5kg/h	9.9072	10.1679
16. Ebarbage	9.0593	9.2977
17. Ejarrage à la machine	9.0593	9.2977
18/19. Ejarrage à la machine	10.0310	10.2950
20. Secrétage	10.7821	11.0658
21. Secrétage têtes et autres morceaux	10.2441	10.5137
22. Secrétage à la machine	10.7821	11.0658
23. Mouillage des peaux secrétées	9.7959	10.0536
24. Brossage des peaux secrétées	9.0593	9.2977
25. Coupage	9.2914	9.5360
26. Chiquettage	8.9705	9.2066
27. Epluchage	8.9705	9.2066
28. Montage	9.0593	9.2977
29. Paquetage	9.2914	9.5360
30. Triage	8.9705	9.2066
31. Soufflage	8.9705	9.2066
32. Affûtage pour moins de 6 machines	10.4903	10.7664
33. Affûtage pour 6 machines et plus	10.7686	11.0520
34. Contremaître	10.2316	10.5008